

## Décès de Jean Ambroggiani, auteur du rapport sur l'avenir des policiers municipaux.

Ce préfet fut l'auteur en 2009 d'un rapport toujours d'actualité consacré à l'évolution statutaire de la filière « sécurité ».

Agé de 63 ans, le préfet Jean Ambroggiani est décédé le 31 décembre à Nice des suites d'une longue maladie.

Son nom est associé au rapport sur l'évolution statutaire des policiers municipaux, remis le 23 mars 2009 à Alain Marleix, alors secrétaire d'Etat chargé des Collectivités locales.

Le rapport est toujours d'actualité. Ses propositions constituent en grande partie la base des discussions engagées en 2010 entre les syndicats professionnels et le ministère de l'Intérieur. Discussions actuellement au point mort.

Parmi les mesures préconisées dans le rapport : création d'un nouveau cadre d'emploi de « police territoriale » fusionnant ceux de « police municipale » et de « gardes champêtres », l'instauration de pôles de formation spécifique aux policiers municipaux ou encore l'ouverture de l'accès aux cadres d'emplois de directeur de police municipale.

La création d'une médaille d'honneur de la police municipale, qui est une autre proposition du rapport « Ambroggiani » a d'ailleurs été adoptée à la fin décembre par les députés dans le cadre de l'examen en deuxième lecture du projet de loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Loppsi).

« Un grand serviteur » Jean Ambroggiani occupa plusieurs postes dans le corps préfectoral avant d'être nommé préfet délégué pour la sécurité et la défense de la zone de défense Nord entre 2001 et 2004, puis directeur de cabinet du maire de Nice.

« La République perd un grand serviteur », commente un communiqué de la Fédération autonome de la FPT.

Par H. Jouanneau.

Source la gazette Publié le 06/01/2011 Mis à jour le 07/01/2011.